

Membres	23
Présent(s)	19
En audio/visioconférence	0
Représenté(s)	2
Quorum	16

SÉANCE DU 23 MARS 2023

- Présents au siège : Sous la Présidence de Monsieur Salah KOUSSA, Président du Conseil d'administration, Madame Chahrazad ALLAM, Monsieur Frédéric BERNHARD, Monsieur Philippe BIES, Monsieur Modeste Serge BONTE, Madame Anne BOUCARD, Monsieur Antoine BREINING, Monsieur Gérard CONRAD, Madame Virginie JACOB, Monsieur Céleste KREYER, Monsieur Dominique LEBLANC, Madame Geneviève MANKA, Monsieur Bernard MATTER, Madame Nadia MONKACHI, Monsieur Rémy OSSWALD, Monsieur Alexandre SCHNELL, Monsieur Patrice SCHOEPPF, Madame Lucette TISSERAND et Monsieur Laurent WALTER, Madame Myriam JEMLI (Représentante du personnel)
- Présente en visio : Madame Brigitte OFFNER (Commissaire du gouvernement DDT 67)
- Assistaient en outre : Monsieur Julien MATTEI (Directeur général), Monsieur Jean-Baptiste MALINGRE (Secrétaire général), Monsieur Vincent SCHAAF (Directeur du Pôle Patrimoine et Développement), Monsieur Philippe LEGLIZE (Directeur de la Maintenance du Patrimoine), Madame Viviane EHRHARDT (Directrice des Finances, de la Comptabilité et du Contrôle de Gestion), Monsieur Pascal CHARPENTIER (Directeur de la Proximité et de la Relation Client) et Madame Laura SCHELLINGER (Assistante de Direction)
- Absents et excusés : Madame Suzanne BROLLY (procuration à Monsieur Salah KOUSSA), Monsieur Mustafa CAYLAK, Madame Catherine JAEGLE, Madame Nathalie JAMPOC-BERTRAND (procuration à Madame Lucette TISSERAND), Monsieur Sébastien EHRET (Représentant de la société EMHA)

Le Conseil d'administration,
Vu le rapport du Directeur général,
Délibère :

CA/2023/002 : **Programmation : Bilan des réalisations 2022 et prévisions 2023**

Il est décidé :

1. De prendre acte de la communication du bilan de l'année 2022 concernant les réalisations et la programmation de financement, ainsi que des prévisions de réception pour l'année 2023.
2. D'approuver la programmation prévisionnelle de l'année 2023 (dépôts de dossiers de financement), dans le cadre des objectifs que poursuit Ophéa au titre du renouvellement urbain, de l'offre nouvelle et de la mise à niveau de son parc.
3. D'autoriser qu'il soit entrepris de modifier cette programmation en fonction des besoins et des opportunités qui se présenteront en cours d'année.
4. D'autoriser Monsieur le Directeur général à signer tout acte afférent.

Ce point de l'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

Le Directeur général,
Julien MATTEI
Pour extrait conforme